

## Fiche de données de sécurité

NOTE : L'accès à une copie de Fiche de Données de Sécurité (FDS) par notre site Internet ne constitue pas l'émission d'une Copie Contrôlée au regard de la législation européenne. Pour obtenir une telle copie, veuillez contacter Rentokil Initial en utilisant les coordonnées ci-dessous. De façon à obtenir la dernière version de cette FDS, consultez <http://www.rentokil-initial.com/sds>

RÉVISION (voir la case 16)

Édition : 2

13 : 02 : 2013

<b>SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise</b>		
<b>1.1 Identificateur de produit</b>	ECO Hand Lotion	SC0176
<b>1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées</b>	Liquide lotion, visqueux blanc pour une utilisation dans les distributeurs initiale.	
<b>1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité</b>	Rentokil Initial Supplies, Liverpool, L33 7SR, RU. Ligne conseils produit: +44 (0)151 548 5050 Ligne urgences: +44 (0)1342 833 022 E-mail: sds@rentokil.com	
Contact national	Initial, 145 rue de Billancourt, 92415 Boulogne-Billancourt, Cedex +33 (0) 147 123 400 sds@rentokil.com	
<b>1.4 Numéro d'appel d'urgence</b>	Contacter le centre antipoison le plus proche. Numéro: 04 72 11 69 11 (Lyon), 04 91 75 25 25 (Marseille), 01 40 05 48 48 (Paris).	

<b>SECTION 2 Identification des dangers</b>	
<b>2.1 Classification de la substance ou du mélange</b>	
Classification selon le règlement n° 1272/2008/CE	
Sans objet. Voir section 16.	
Classification selon la directive n° 1999/45/CE	
Non classé.	
<b>2.2 Éléments d'étiquetage</b>	
Phrases de risque (Phrases R) , texte complet/mention(s) de danger (R) : texte complet	Non requis.
Phrases de prudence/sécurité (Phrases S), texte complet / Mesures(s) de précaution (P) : texte complet	Non requis.
Ne doit pas être utilisé chez les enfants de moins de trois ans.	
<b>2.3 Autres dangers</b>	
Aucun effet attendu dans des conditions normales de manipulation et d'utilisation.	

<b>SECTION 3 Composition/informations sur les composants (Voir la section 16)</b>
<b>3.2 Mélanges</b>

NOMENCLATURE D'INCI DES INGREDIENTS (ÉNUMERES DANS L'ORDRE DECREISSANT DE LA CONCENTRATION)	LA EC 93/35 : PROGRAMME I (LISTE INTERDITE) ET PROGRAMME II (LISTE RESTREINTE)
Aqua Caprylic/Capric Triglyceride Butyrospermum Parkii Citric Acid Cetearyl Alcohol Glyceryl Stearate Triethanolamine Stearic Acid Glycerine Tocopheryl Acetate Xantham Gum Parfum Phenoxyethanol Salicylic Acid	Tous les ingrédients entrant dans la composition de ce produit cosmétique classés à l'annexe II de la directive 76/768/CE répondent aux restrictions en vigueur.

## SECTION 4 Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

Par inhalation	Cette voie d'exposition est improbable.
Après contact avec les yeux	Rincer l'œil abondamment à l'eau claire ou une solution de lavage oculaire pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Rincer toute la zone affectée et ne laisser pas l'eau contaminée s'écouler dans l'œil non atteint. Consulter un médecin.
Après contact avec la peau	Qu'aucun EPI n'est nécessaire dans des conditions normales de manipulation et d'utilisation.
Après ingestion (avalement)	NE PAS faire vomir. Si la personne affectée perd connaissance, la placer dans la position de sécurité et lui administrer les premiers secours si nécessaire. Si la personne affectée est consciente, lui donner ½ litre (1 pinte) d'eau à boire. Consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Equipements d'urgence conseillés	Qu'aucun EPI n'est nécessaire dans des conditions normales de manipulation et d'utilisation.
----------------------------------	--

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Proscrire tout lavage gastrique sans avis médical spécialisé. L'antidote est la Vitamine K, mais attention l'administration de vitamine K n'est pas systématique. L'administration de facteur de coagulation (PPSB) peut trouver sa place sur avis médical, dans certaines circonstances, pour les expositions les plus importantes et à distance de l'exposition. Contacter le centre antipoison le plus proche. En France numéro: 04 72 11 69 11 (Lyon), 04 91 75 25 25 (Marseille), 01 40 05 48 48 (Paris). En Belgique consulter centre antipoisons 070/245 245. En Suisse: Pour plus d'informations ou pour signaler un cas d'empoisonnement, s'il vous plaît communiquer avec le Centre National Toxicological STIC Le centre Tox disponible autour de l'horloge renseignements médicaux gratuits dans les cas d'intoxication et l'empoisonnement présumé: Tél 145 (24 h); conserver l'étiquette pour référence future.
Antidote	Sans objet.

## SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:	Utiliser des extincteurs à dioxyde de carbone, à mousse, ou à poudre.
Moyens d'extinction inappropriés	Aucune connue.
5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Aucun.
5.3 Conseils aux pompiers	Porter un équipement de protection individuelle conformément à la directive EN469.

## SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

<b>6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence</b>	Qu'aucun EPI n'est nécessaire dans des conditions normales de manipulation et d'utilisation.
<b>6.2 Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Qu'aucun EPI n'est nécessaire dans des conditions normales de manipulation et d'utilisation.
<b>6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage</b>	Absorber les déversements avec un matériau absorbant tel que du sable, de la terre ou de la sciure. Transférer dans un container approprié pour une élimination future.
<b>6.4 Référence à d'autres sections</b>	Pour de plus amples informations, lire également les sections 8 et 13.
Informations supplémentaires	Aucun.

## SECTION 7 Manipulation et stockage

<b>7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger</b>	Utiliser uniquement conformément aux instructions données.
<b>7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités</b>	Stocker dans son container d'origine dans un endroit frais, sec et ventilé hors de la portée des enfants et à l'écart des aliments, des boissons et de la nourriture pour animaux.
<b>7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</b>	Cosmétique

## SECTION 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Norme d'exposition - Directive n° 98/24/CE (1ère directive IOELV)	<b>Valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP) à long terme (moyenne pondérée en temps : 8 heures)</b>	Sans objet.
	<b>Valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP) à court terme (période de référence : 15 minutes)</b>	Sans objet.
	<b>Nom de substance figurant dans la directive CE/98/24 (1ère directive IOELV)</b>	Sans objet.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

Equipements de protections appropriés	Aucun(e) nécessaire
Mesures de protection individuelle	
Protection des yeux et du visage	Sans objet.
Protection des mains	Sans objet.
Protection de la peau et du corps	Sans objet.
Protection respiratoire	Sans objet.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Utiliser uniquement conformément aux instructions données.

## SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect, odeur et l'état physique	Un liquide blanc visqueux avec un léger parfum fleuri.
----------------------------------	--

pH	7.0 (20°C)	Solubilité dans l'eau	Partiellement soluble.
Densité	Non déterminé.	Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé.
Densité relative	Non déterminé.	Propriétés explosives	Non déterminé.
Point d'éclair	Non déterminé.	Combustibilité	Non déterminé.
Inflammabilité	Non déterminé.	Propriétés comburantes	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non déterminé.	Taux d'évaporation	Non déterminé.
Densité de vapeur	Non déterminé.	Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non déterminé.
Pression de vapeur	Non déterminé.	Température de décomposition	Non déterminé.
Point de fusion / point de congélation	Non déterminé.	Température d'auto-inflammabilité	Non déterminé.

## 9.2 Autres informations

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non déterminé.	Autres informations de sécurité	Aucune connue.
Viscosité	30000-50000 cP- 20°C		

## SECTION 10 Stabilité et réactivité

<b>10.1 Réactivité</b>	Ce produit manipulé et utilisé dans des conditions normales est stable.
<b>10.2 Stabilité chimique</b>	Ce produit manipulé et utilisé dans des conditions normales est stable.
<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucun effet attendu dans des conditions normales de manipulation et d'utilisation.
<b>10.4 Conditions à éviter</b>	Éviter les températures extrêmes, par exemple inférieures à 0°C ou supérieures à 40°C.
<b>10.5 Matériaux incompatibles</b>	Aucune connue.
<b>10.6 Produits de décomposition dangereux</b>	Nul autre que les produits ordinaires de combustion.

## SECTION 11 Informations toxicologiques (voir aussi case 2)

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aigüe	Par voie orale	Non déterminé.
	Par inhalation	Non déterminé.
	Par voie cutanée	Non déterminé.
Corrosivité/ Irritation	Peau	Non déterminé.
	Yeux	Non déterminé.
	Système respiratoire	Non déterminé.
Sensibilisation	Peau	Ne contient aucun allergène cutané connu.
	Respiratoire	Ne contient aucun allergène respiratoire connu.
Toxicité à dose répétée	Le produit ne contient pas de substance reconnue toxique lors d'une exposition répétée.	
Mutagénicité	Le produit ne contient pas de substance reconnue comme mutagène.	
Cancérogénicité	Le produit ne contient pas de substance reconnue comme cancérigène.	
Toxicité pour la reproduction	Fertilité	Le produit ne contient pas de substance reconnue comme ayant un effet sur la fertilité.
	Développement	Le produit ne contient pas de substance reconnue toxique pour la reproduction.

Autres informations	Aucune connue.
---------------------	----------------

## SECTION 12 Informations écologiques

<b>12.1 Toxicité</b>	
Informations générales	Un rejet contrôlé de ce produit ne devrait pas provoquer de contamination environnementale. Utiliser uniquement conformément aux instructions données.
Données liées à l'écotoxicité	Non déterminé.
<b>12.2 Persistance et dégradabilité</b>	Non déterminé.
<b>12.3 Potentiel de bioaccumulation</b>	Non déterminé.
<b>12.4 Mobilité dans le sol</b>	Non déterminé.
<b>12.5 Résultats de évaluations PBT et vPvB</b>	Sans objet.
<b>12.6 Autres effets néfastes</b>	Aucune connue.

## SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

<b>13.1 Méthodes de traitement des déchets</b>	Ne pas jeter aux ordures ménagères, mais prévoir une élimination par filière spécialisée selon réglementation locale. Ne pas jeter dans les égouts ou les cours d'eau. Emballages contaminés: tels que les boîtes d'appâts : A éliminer comme des déchets spéciaux.par filière spécialisée.	
Élimination du produit/des emballages	Les circonstances normales, les déchets et les containers vides seront éliminés par Rentokil Initial.	
Classification (Directive du Conseil n° 91/689/CE, Décision de la Commission n° 2000/532/CE (amendée) Décision de la Commission n° 2001/118/CE)	Code danger :	
	EWC - 15 01 02 - emballages en matières plastiques	
	EWC - 15 01 10* - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus	
	EWC - 07 06 01* - eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses	
	Composants rendant les rejets dangereux:	Concentrations (%):
	Sans objet.	
Note pour l'élimination	Ne pas jeter aux ordures ménagères, mais prévoir une élimination par filière spécialisée selon réglementation locale. Ne pas jeter dans les égouts ou les cours d'eau. Emballages contaminés: tels que les boîtes d'appâts : A éliminer comme des déchets spéciaux.par filière spécialisée.	

## SECTION 14 Informations relatives au transport (Internationales sous réserve d'une autre indication)

<b>ADR 2011 (transport routier international) / IMDG 2010 (Transport maritime)</b>			
<b>14.1 Numéro ONU</b>	-	<b>Code RIS</b>	375ml SCO176
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	Sans objet.		
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	Sans objet.		
ADR HIN	Sans objet.		
UK Hazchem EAC	Sans objet.		
IMDG EMS	Sans objet.		

<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	Sans objet.		<b>Etiquettes</b> Sans objet.
Catégorie de transport	Sans objet.		
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Sans objet.		
Polluant marins	Sans objet.		
Des précautions supplémentaires	Sans objet.		
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Sans objet.		
<b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</b>		Sans objet.	
Exemptions quantités limitées	Sans objet.		
Note pour le transport	Les prescriptions locales, par état ou nationales peuvent être applicables au transport de ce produit.		

## SECTION 15 Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation	Ce produit ayant fait l'objet de contrôles est considéré sans danger pour l'usage auquel il est destiné conformément à la directive relative aux produits cosmétiques (93/35/CE).
Autres règlements de l'UE	Cette fiche de données de sécurité a été rédigée conformément à la directive CE 1907/2006 (révisée). Étiquetage conforme à la directive CE 1999/45. Des prescriptions légales nationales supplémentaires relatives à l'étiquetage peuvent s'appliquer. L'enregistrement de ce produit avant usage peut être nécessaire et toute réglementation locale supplémentaire doit impérativement être respectée. Le cas échéant, toute autre prescription ou recommandation applicable dans le pays concerné doit être respectée.
<b>15.2 Evaluation de la sécurité chimique</b>	Les informations doivent être accessibles conformément au programme de révision de l'AEPC.

## SECTION 16 Autres informations

Révisions	Le contenu des boîtes a été modifié 1, 5, 6, 9, 14, par rapport à l'édition 1.
Abréviations et acronymes	<p>Les abréviations et acronymes standard habituellement utilisé(e)s dans les fiches de données de sécurité de Rentokil Initial sont les suivantes :</p> <p>ADR 2011 - Transport international routier des marchandises dangereuses (ADR) ADR HIN - Numéro identifiant de danger ADR (HIN) Annexe I DNEL ou PNEC - Niveau dérivé sans effet / concentration prévisible sans effet N° CAS - Numéro de registre CAS Evaluations COSHH - Contrôle des substances dangereuses pour la santé ECHA - Agence européenne des produits chimiques N° CE - Numéro Commission européenne EN469 - Norme européenne Vêtements de protection pour pompiers EN standards for PPE - Normes européennes relatives aux équipements individuels de protection EWC - Code de classement européen des déchets IMDG 2010 - Code relatif au transport maritime international des marchandises dangereuses IUPAC - Union internationale de chimie pure et appliquée LD<sub>50</sub> - Dose létale moyenne LC<sub>50</sub> - Concentration létale REACH - Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques Code RIS - Code de fabrication interne WEL - Limite d'exposition sur le lieu de travail UK Hazchem EAC - Code d'action d'urgence britannique pour les produits chimiques dangereux</p> <p>Les directives et règlements habituellement cité(e)s dans les fiches de données de sécurité de Rentokil Initial sont les suivantes :</p> <p>Décision de la Commission n° 95/320/CE - relative à la création d'un comité scientifique en matière de limites d'exposition professionnelle à des agents chimiques Décision de la Commission n° 2000/532/CE - Liste des rebuts et déchets Décision de la Commission n° 2001/118/CE - Amendement de la décision 2000/532/CE relative à la Liste des rebuts et déchets Directive 67/548/CEE - Directive Substances dangereuses Directive 76/768/CE (révisée) - la directive « Cosmétiques » Directive 89/686/CEE - Directive Equipements individuels de protection (PPE) Directive 91/689/CE - Directive relative aux rebuts et déchets dangereux Directive 98/24/CE (1ère Directive IOELV sur les agents chimiques Directive 98/24/CE Protection de la santé) - Sécurité des travailleurs contre les risque des agents chimiques. Directive IOELV Directive : Valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle. Règlement (UE) N o 1907/2006 - Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques Règlement (UE) N o 453/2010- modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH) Directive 1999/45/CE - Directive Préparations dangereuses Directive 2004/37/CE - Directive Agents cancérigènes et mutagènes Règlement n° 648/2004/CE - Règlement Détergents Règlement n° 1272/2008/CE - Classification, étiquetage et emballage</p>

<b>Références aux documents clés et sources de données</b>	Pour de plus amples renseignements et afin de connaître les sources d'information utilisées, contacter Rentokil Initial dont les coordonnées sont précisées en Section 1.
<b>Classification et procédure de classification utilisée pour les substances/préparations étiquetées conformément à la directive n° 1999/45/CE selon le règlement n° 1272/2008/CE</b>	Non classé au règlement (CE) n° 1272/2008 jusqu'au 31.05.2015.
<b>Mention de risque ou de danger</b> (Dans la case 3 – Font exclusivement référence aux ingrédients. Voir la case 2 pour les phrases liées aux risques du produit )	Des phrases de sécurité ne sont pas nécessaires. Indications de danger conformes au règlement (CE) n° 1272/2008, elles seront énumérées dès que disponibles.
<b>Conseils pour la formation</b>	Avant toute utilisation, veuillez lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Avant d'utiliser ce produit, assurez-vous d'avoir la formation voulue ou d'avoir reçu les instructions nécessaires.
<b>Autres informations</b>	Emballé dans un clair de faible densité contenant de 375 ml en polyéthylène.

## ECO HAND LOTION

N° de FDS 1138 - FR - FR

Édition : 2

13 : 02 : 2013

Page 8 sur 8

**Avant d'utiliser tout produit, il est nécessaire de s'assurer que son étiquette a été lue et comprise.**

Les informations contenues dans le présente Fiche de Données de Sécurité sont, à notre connaissance, exactes et fiables au moment de leur publication. Les informations concernent uniquement le matériau spécifique désigné dans cette fiche de données de sécurité et peuvent ne pas être valable pour un tel matériau s'il est utilisé en association avec tout(s) autre(s) matériau(x) ou pour toute utilisation que celle qui est spécifiée dans le présent document. Rentokil Initial UK Ltd n'est pas responsable de l'utilisation du présent produit pour toute autre raison que celle décrite dans cette fiche de données de sécurité. Ceci n'affecte aucunement vos droits légaux. L'utilisateur doit s'assurer que les informations sont appropriées selon sa propre utilisation.